

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du jeudi 15 janvier 2026

Date de publication : 19/01/26



L'an deux mil vingt-six le quinze janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 9 janvier 2026, se sont assemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Marie NAUDIN, Vice-Présidente, Jean-François RENOUX, Vice-Président délégué, Laurent BALOGÉ, Régis BILLEROT, Nathalie PETRAULT, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Chantal ARDOIN, Christian BOUTIN, Patricia CARRE, Hélène SAINT LARY, Yolande VIELLARD

Excusés et Pouvoirs : Daniel JOLLIT, Président, Frédéric BOURGET, Bernard COMTE, Laetitia HAMOT, Jean-Luc BARBIER, Véronique COTILLON, Christian HERAUD, Nathalie LACROIX-PHILIPPE, Evelyne PASSEBON

Secrétaire de séance : Régis BILLEROT



Délibération N° 05-01-2026

CIAS HAUT VAL DE SEVRE – BUDGETS 2026

Vu la délibération portant sur le débat d'orientation budgétaire en date du 4 décembre 2025,

Madame la Vice-Présidente présente le budget primitif du CIAS, de la RA du Soleil d'Or et du SAAD pour l'année 2026 (*voir documents joints*) au Conseil d'Administration.

Budget Principal M57 C.I.A.S

Section de fonctionnement
Dépenses : 1 552 389.00 €
Recettes : 1 552 389.00 €

Section d'investissement
Dépenses : 318 500.00 €
Recettes : 318 500.00 €

Budget annexe M57 RA SOLEIL D'OR

Section de fonctionnement
Dépenses : 218 240.00 €
Recettes : 218 240.00 €

Section d'investissement
Dépenses : 6 900.00 €
Recettes : 6 900.00 €

Budget annexe M22 S.A.A.D

Section de fonctionnement
Dépenses : 450 095.00 €
Recettes : 450 095.00 €

Section d'investissement
Dépenses : 30.00 €
Recettes : 30.00 €

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé de la Vice-Présidente et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** les budgets primitifs 2026 aussi bien en section de fonctionnement qu'en section investissement ;
- **AUTORISE** le Président à engager les démarches nécessaires et à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.

La Vice-Présidente,
Marie NAUDIN

Le secrétaire de séance,
Régis BILLEROT




